

Montréal, le 3 février 2016

**Par courriel et par dépôt électronique (SÉ)**

M<sup>e</sup> Marie Lemay Lachance  
Réglementation et réclamations  
Société en commandite Gaz Métro  
1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2X3

**OBJET : Demande d'autorisation pour réaliser un projet d'investissement visant l'acquisition de conduites de Pétromont et leur raccordement au réseau de Gaz Métro (Dossier R-3941-2015)**

---

Chère consœur,

Nous vous transmettons, avec la présente, la demande de renseignements n° 1 que la Régie de l'énergie (la Régie) adresse à Gaz Métro dans le cadre du dossier mentionné en objet, dont certains chiffres ont été caviardés en fonction de la demande de traitement confidentiel soumise par Gaz Métro.

Tel que prévu à la décision D-2016-004, les réponses à cette demande de renseignements devront être déposées au plus tard **le 12 février 2016 à 12 h**.

Quant à la préoccupation soulevée dans votre lettre du 19 janvier 2016 à l'égard du calendrier du traitement du dossier fixé dans cette même décision, la Régie est disposée à devancer l'audience **au 9 mars 2016**. Il est à noter que la tenue d'une audience pourrait s'avérer non nécessaire dans la mesure où les réponses fournies à la demande de renseignements jointe seront, de l'avis de la Régie, suffisamment précises et complètes pour lui permettre de finaliser l'examen du dossier et rendre sa décision.

Veillez agréer, Consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/ml  
p. j.